



Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02037372

HAL Id: hceres-02037372

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037372>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Information-Communication

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilités : /

Créée en 2003, la mention *Information-Communication* de l'Université Jean Monnet est adossée au département Infocom d'une UFR Sciences Humaines et Sociales où coexistent quatre autres filières : Histoire, Géographie, Sciences de l'éducation et Sociologie. Contrairement aux autres licences en *Sciences humaines et sociales*, elle n'existe qu'au niveau de la troisième année de licence (L3) et recrute, pour une part de ses effectifs, des étudiants issus des différentes licences 2 de l'établissement.

L'objectif de cette licence « suspendue » est de former des généralistes pluri-compétents, tout en leur proposant trois « parcours » professionnels : *Journalisme*, *Multimédia et approche du numérique*, *Communication événementielle*. Compte tenu de ces visées, elle offre un tronc commun et trois séries d'enseignements optionnels.

Avis du comité d'experts

Cette licence s'inscrit parfaitement dans l'offre globale de formation de l'Université Jean Monnet mais se trouve en concurrence avec d'autres L3 Infocom de la Communauté d'universités et d'établissements de Lyon-Saint-Étienne, notamment avec la licence généraliste de Lyon 2 qui offre, elle aussi, un parcours *Journalisme*.

L'équipe, pluridisciplinaire, se compose de six maîtres de conférences, un professeur certifié d'anglais, et deux ATER dont les demi-postes n'ont pas été renouvelés, sans doute en raison du recrutement d'un nouveau maître de conférences en 2014. Ces enseignants travaillent de façon étroite avec six professionnels de la presse, écrite, radiophonique et télévisuelle, d'un informaticien et d'un webmaster. Tous sont membres de l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Max Weber ou de l'équipe d'accueil CIREC. Le directeur de la licence est aidé par un responsable pédagogique et chacune des trois options est pilotée par un enseignant-chercheur et un professionnel.

Les effectifs de la formation ont baissé progressivement, passant de 48 inscrits en 2009-2010 à 30 en 2013-2014, ce qui laisse supposer l'existence de parcours à 10 étudiants. Cette diminution s'explique par la volonté de l'équipe enseignante d'effectuer une sélection des candidats, au motif d'une visée professionnalisante de cette L3. Cette hésitation entre orientations généraliste et professionnelle s'explique par le recrutement. La formation accueille en effet, à peu près en nombre égal, deux populations différentes : des étudiants venant d'une L2 de l'Université Jean Monnet ou d'autres établissements, des étudiants issus de BTS spécialisés en communication ou en marketing. Cette hétérogénéité des publics pose à l'équipe enseignante des problèmes de mise à niveau et d'homogénéisation des connaissances. Elle se traduit aussi par un nombre très élevé d'enseignements professionnalisants dans la maquette, laquelle paraît évoluer sensiblement chaque année, en fonction des évaluations réalisées par les étudiants.

Environ la moitié des diplômés intègre ensuite l'un des deux masters de l'Université Jean Monnet : le master professionnel *Stratégie de communication globale* ou le master indifférencié *Information, communication et numérique*. 25 % des diplômés semblent se diriger vers un master d'une autre université de la région Rhône-Alpes et le quart restant vers le monde du travail.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'équipe enseignante suit les directives de son Université qui a fait de la recherche contractuelle avec les entreprises et les organismes publics une priorité à travers l'action « Service d'Activités Industrielles et Commerciales ».</p> <p>Tous les enseignants de la licence <i>Information-Communication</i> sont membres de l'UMR Max Weber ou de l'équipe d'accueil CIEREC et participent à des projets de recherche au niveau local, national ou européen. Les étudiants de licence sont conviés à suivre les différents séminaires de recherche de ces deux laboratoires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation vise deux objectifs différents : préparer les étudiants à poursuivre en master, pré-professionnaliser ceux qui souhaitent intégrer le monde du travail à l'issue de leur licence.</p> <p>Les professionnels qui interviennent dans la formation ont des profils variés et bien adaptés à la formation.</p> <p>Dans le cadre de l'Université Jean Monnet, les étudiants ont la possibilité de suivre toute l'année des modules d'insertion professionnelle.</p> <p>Une attention toute particulière est accordée aux compétences numériques que les étudiants doivent acquérir pour se diriger vers les métiers du journalisme et du multimédia.</p> <p>Des Forums des métiers et le « Job dating » de la fondation de l'Université Jean Monnet sont organisés pour favoriser les rencontres entre les étudiants et les acteurs du monde socio-économique.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation prévoit un stage obligatoire en entreprise, d'un mois minimum. Celui-ci peut être effectué à différents moments de l'année universitaire, sans que l'on sache si l'étudiant est libéré par le maître de stage quand il doit être présent à l'université ou s'il doit rattraper ses cours. Le stage fait l'objet d'un rapport ou d'une note de synthèse, mais il n'y a pas de soutenance devant un jury mixte. Les stages à l'étranger sont encouragés mais le dossier ne permet pas de dire combien d'étudiants sont concernés annuellement.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>De nombreux accords bilatéraux et Erasmus existent à l'Université de Saint-Étienne qui dispose de différentes aides financières à la mobilité, mais le dossier ne précise pas combien d'étudiants en bénéficient chaque année ni combien d'étudiants étrangers sont accueillis dans la formation.</p> <p>Les meilleurs étudiants en langue anglaise sont encouragés à se présenter à la certification « Cambridge ».</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur dossier. Les informations délivrées ne se recoupant pas, il n'est pas possible de dire avec certitude d'où viennent les étudiants. En moyenne, durant les quatre dernières années, une moitié des étudiants semble être issue de BTS, une autre de L2 de <i>Sciences humaines et sociales</i> locales et de licences <i>Information-Communication</i> d'autres universités de Lyon.</p> <p>Des passerelles pédagogiques existent entre les cinq filières <i>SHS</i> de l'UFR et tous les cours de langue sont mutualisés dans le but de faire dialoguer les étudiants de ces différentes licences. Les abandons sont peu nombreux, limités à deux ou trois étudiants par année.</p> <p>Le département Infocom propose aux étudiants des projets tuteurés clairs et adaptés.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La mention propose quatre langues en option : l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Mais le volume horaire annuel, de 18 heures, est très réduit L'enseignement est dispensé en présentiel. La VAE paraît possible mais ses modalités ne sont pas précisées.</p> <p>Une place importante est accordée au numérique, à la création de sites web, à l'infographie... Les enseignements nécessitant des matériels et logiciels spécifiques se font dans une salle dédiée.</p> <p>Les étudiants disposent d'un espace numérique : Environnement Numérique de Travail (ENT), plateforme Claroline, site e-learning...</p> <p>De légères modifications de la maquette chaque année ont abouti à un accroissement des enseignements professionnalisants au détriment de certains cours ; en effet, face à la nécessité de réduire la masse horaire de la licence, l'équipe a fait le choix de sacrifier le module « Droit de la communication », pourtant très utile à des étudiants qui auront dans leur futur métier à régler des questions de droit du nom et de la propriété intellectuelle.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'enseignement est évalué de manière classique, par des partiels et par un contrôle continu, excepté pour deux unités d'enseignement où les étudiants doivent élaborer des dossiers individuels ou collectifs.</p> <p>La mention propose deux sessions de rattrapage dont les modalités ne sont pas précisées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'annexe descriptive au diplôme dénombre clairement les compétences acquises par les diplômés et les métiers pouvant être envisagés.</p> <p>Un guide des compétences acquises a été créé afin de permettre à l'étudiant de les valoriser dans son CV.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La dernière enquête a été réalisée en 2008-2009. Il n'existe pas de cellule de veille permettant de suivre les diplômés. En revanche, un suivi informel, via les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, a été mis en place et tend à prouver qu'un nombre important d'anciens étudiants, à deux ans, a acquis le statut d'auto-entrepreneur.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement.</p> <p>Un système de questionnaires anonymes, mis en place par la cellule pédagogique de l'Université Jean Monnet, permet aux étudiants d'évaluer leur formation. Les étudiants font également un retour d'expérience sur les enseignements reçus durant les commissions paritaires, ce qui peut amener l'équipe enseignante à modifier légèrement la maquette chaque année.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La visée professionnalisante.
- Les efforts entrepris pour suivre efficacement des étudiants n'ayant pas tous les mêmes acquis au début de l'année universitaire.
- La place importante accordée au numérique.

Points faibles :

- Le dossier, lacunaire et émaillé de chiffres qui ne se recourent pas, ne permet pas une évaluation fine de la formation et de son pilotage.
- Des effectifs insuffisants au regard des trois parcours proposés (30 étudiants au total). Une décre de effectifs de près de 40 % par rapport à la précédente évaluation AERES qui préconisait déjà une augmentation des flux.
- Une équipe pédagogique qui s'en remet beaucoup aux services centraux de l'Université Jean Monnet, notamment en matière de relations internationales, de contacts avec les entreprises et de procédures d'évaluation.
- Une incertitude sur l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

Conclusions :

Une hésitation manifeste entre licence professionnelle et licence généraliste. L'équipe pédagogique, qui doit faire face à des recrutements hétérogènes devrait engager une véritable réflexion sur les caractéristiques et les attentes de ses étudiants, sur leur devenir, afin de pouvoir ensuite opter clairement pour le maintien d'une licence généraliste ou sa restructuration en licence professionnelle.

Une mise à niveau, juste avant le début de l'année universitaire, pourrait être proposée, car les étudiants venus de BTS ou bénéficiant d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) sont susceptibles d'avoir un déficit de connaissances au niveau des enseignements théoriques, alors que les étudiants provenant des L2 généralistes peuvent avoir besoin d'être initiés à des savoir-faire professionnels.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LI160009977

Licence mention Information et Communication

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

- **Place des projets et stages :**

La période de stage sera fixée à une période clairement délimitée, une fois les enseignements terminés. Le rapport de stage fera l'objet d'une soutenance devant un jury mixte (enseignants-chercheurs, professionnels, tuteurs universitaires et maitres de stage). Une politique visant à favoriser les stages à l'étranger sera mise en place à la prochaine rentrée.

- **Place de l'international :**

Conjointement à la politique de mobilité des étudiants annoncée ci-dessus, des indicateurs spécifiques seront mis en place pour suivre les étudiants étrangers et les étudiants de l'Université Jean Monnet bénéficiant du programme ERASMUS. Par ailleurs, de nouveaux liens entre enseignants-chercheurs de l'Université Jean Monnet et enseignants-chercheurs d'Universités étrangères (Italie, Québec, etc.) pourront impulser de nouveaux échanges, dont seront bénéficiaires les étudiants de la Licence.

- **Modalités d'enseignement et place du numérique :**

Le développement de deux parcours de Master liés au numérique permettra de redonner une place à l'enseignement du Droit, mais cette fois-ci appliqué aux enjeux des métiers du numérique et de la propriété intellectuelle.

- **Conseil de perfectionnement :**

Sous l'impulsion de l'Etablissement, ce dernier sera mis en place selon les prescriptions du Cadre National des Formations. Il associera notamment les nouveaux partenaires (universités, collectivités territoriales, cluster d'entreprises, etc.). Cela permettra de fournir une vue d'ensemble des modalités de pilotage et des orientations futures de la formation.

- **Choix entre orientations généraliste ou professionnelle :**

La spécificité de cette Licence repose sur une double approche, professionnalisante et généraliste. Dans le cadre de la restructuration du diplôme, en termes de spécialisation progressive, ces deux aspects seront davantage mis en exergue au niveau des options et mieux articulés avec les possibilités de poursuite d'études en Master.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH